

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

En argent 140. — 16 quentons froment ou valeur de deux objets payés par la caisse communale, 24 grains — rons méteil & autant d'avoine, payés par les enf. com m d il est dit ci dessus. Bled, 500. facines et charn gros bois (de verne) rendus devant la maison d'école.

Rien.

Rien.

Rien.

Voyez ci dessus.

Rien.

Rien.

Voyez ci dessus. Le jardin & le chenavier valent pour l'argent le 5/10 & la valeur de ces fonds. 2-18-17.

Rien.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

David Henry Agent National pour la Commune d'Yverdon

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Belmont

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? Commune proprement dite

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? Paroisse de Gressy Agence de Belmont

d. District d'Yverdon

e. Canton du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

N. 37

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? $\left\{ \begin{array}{l} a. \text{ Orient. } b. \text{ occident.} \\ c. \text{ vent.} \end{array} \right\}$

g. Leurs noms. $a. \text{ Geisy. } b. \text{ Ependen } c. \text{ Suchy}$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{chacun a son école et son} \\ \text{Régent particulier} \end{array} \right\}$

b. Leurs distances réciproques. $a. \frac{1}{4} \text{ d'heure } b. \frac{1}{3} \text{ d'heure } c. \text{ une heure}$

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école? $\left\{ \begin{array}{l} \text{à prier, lire catéchisme, Psalms.} \\ \text{écriture, arithmétique, principe d'orthographe} \end{array} \right\}$

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? $\left\{ \begin{array}{l} \text{l'école est ouverte toute} \\ \text{l'année.} \end{array} \right\}$

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? $\left\{ \begin{array}{l} \text{Il n'y en a aucun établi; Cependant je me sers de} \\ \text{mes leçons de la Grammaire Restaut, Essai sur les} \\ \text{mœurs par Arnaud, de l'ami des enfans par Rochow.} \end{array} \right\}$

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? $\left\{ \begin{array}{l} \text{Tout doit se rendre à la Classe au son de la cloche} \\ \text{pour y être examiné sur les tâches qu'on leur a} \\ \text{données. observé, plus ou moins} \end{array} \right\}$

9°. Durée de l'école chaque jour? $\left\{ \begin{array}{l} \text{En hiver, sept heures. En été quatre heures, ou plus} \end{array} \right\}$

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? $\left\{ \begin{array}{l} \text{n'y ayant qu'une Classe, ou chaque écolier est} \\ \text{rangé suivant ses talens.} \end{array} \right\}$

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il? d'Orbe

c. Son nom M^r Chât

$\left\{ \begin{array}{l} \text{D'après l'examen fait par le Pasteur de la Paroisse} \\ \text{en présence des préposés de la commune, on choisit} \\ \text{deux Candidats qui étoient présentés au Seigneur} \\ \text{Ballif qui avoit le droit d'en établir un} \end{array} \right\}$

(3)

d. Son âge. quarante ans

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? *Celibataire*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? $\left\{ \begin{array}{l} \text{Depuis vingt-quatre} \end{array} \right\}$

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? $\left\{ \begin{array}{l} \text{à Orbe} \\ \text{point} \end{array} \right\}$

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles? $\left\{ \begin{array}{l} \text{Outre l'école, j'ay pendant six mois de l'année le chant des} \\ \text{Psalms à l'église, une prière dans le même lieu, et une} \\ \text{autre prière dans la maison commune tous les Dimanches} \end{array} \right\}$

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? Cinquante.

a. En hiver, } soit garçons ou filles. $\left\{ \begin{array}{l} \text{Tous y sont obligés.} \end{array} \right\}$

b. En été, } $\left\{ \begin{array}{l} \text{Plus ou moins, à cause des ouvrages de Campagne.} \end{array} \right\}$

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? $\left\{ \begin{array}{l} \text{Un petit Jardin, un Chenavier, un morcel de terre pz plantage} \end{array} \right\}$

b. Quelle en est la valeur? Tout au plus 94.

c. Source des revenus. 4. 14.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? $\left\{ \begin{array}{l} \text{Non} \end{array} \right\}$

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour être admis, combien? $\left\{ \begin{array}{l} \text{rien} \end{array} \right\}$

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? $\left\{ \begin{array}{l} \text{vieux, mais entretenu} \end{array} \right\}$

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? . . . $\left\{ \begin{array}{l} \text{Une seule chambre} \\ \text{de commune} \end{array} \right\}$

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix? $\left\{ \begin{array}{l} \text{. . .} \end{array} \right\}$

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. . . $\left\{ \begin{array}{l} \text{la commune} \end{array} \right\}$

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

argent 240^{fr}, plus depuis 3 ans, par gratification 24^{fr} par année. Bled, 32 grons, froment 4 grons, avoine 36^{grons} mesure d'yverdon, Bois, six char.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Uniquement des revenus de commune

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école? a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

Chaque père de famille paye à la commune par année 4 batz.

g. De biens-fonds?

point

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

point

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Jusqu'ici, on a cherché à augmenter l'instruction de cette école, autant qu'il a été possible; soit par le digne Pasteur de la Paroisse, qui n'a cessé de donner ses prudents conseils; soit du côté du Régent, qui fait ses efforts possibles, soit enfin de la commune qui y a contribué de tout ce qu'elle pouvoit.

Les principaux obstacles, sont 1°. Le trop grand nombre. 2°. le mélange de tout âge, qui fait que le Régent a une diversité de petites leçons dans même école. Ce 11^o Mars 1799.

— M^{re} Cuhat Regt d'école à Belmont.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Gueby

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

Commune propre

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De Gueby, Agence de Gueby

d. District

d'yverdon

e. Canton

du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?